

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la Présidence de Madame LEMARCHAND Eva, maire.

Présents : CARRE Annie, FOSSE Christian, HEBERT Mickaël, HULIN Hélène, JONQUAIS Nathalie, MARZIN Jean-Michel, VEZIER Stéphane.

Etaient absents excusés : COUTURE Sylvain, DUPARC Mélanie, GODEFROY David, GRAIN Julie, HAI Sophie, QUEVILLON Karine

Mr COUTURE Sylvain a donné procuration à Mr FOSSE Christian, pour les décisions à voter lors de la séance.

Mr GODEFROY David a donné procuration à Mr HEBERT Mickaël, pour les décisions à voter lors de la séance.

Mme QUEVILLON Karine a donné procuration à Mr VEZIER Stéphane, pour les décisions à voter lors de la séance.

Mme GRAIN Julie a donné procuration à Mme CARRE Annie, pour les décisions à voter lors de la séance.

Mme HAI Sophie a donné procuration à Mme HULIN Hélène, pour les décisions à voter lors de la séance.

### CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET LA METROPOLE DE REMBOURSEMENT DES DEPENSES D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LE CADRE DES TRANSFERTS DE CHARGES

Depuis le transfert de compétences du 1<sup>er</sup> Janvier 2015, Mme le maire explique que les frais d'Eclairage Public étaient toujours supportés par la commune. A ce jour la métropole a fait transférer les factures d'électricité. Pour effectuer le remboursement des factures depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 à ce jour, une convention est nécessaire afin de définir les modalités exactes du remboursement. Une copie des factures et un état récapitulatif signé par la trésorerie sera joint à cette convention.

Mme le maire fait lecture de la convention et demande au Conseil s'il souhaite l'accepter, après délibération, le Conseil Municipal décide, par 13 voix pour :

- D'approuver les termes de la convention type ci-annexée,
- D'habiliter Mme le maire à signer la convention ainsi que tous les documents s'y rapportant.

### DEMANDE CONTRIBUTION AU FINANCEMENT DU FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Comme les années précédentes, le Département sollicite une contribution de la part de la commune ou du CCAS pour participer au financement du Fonds de Solidarité Logement pour l'année 2015. Cette année le Département a proposé dans l'article n°6 de sa convention, la possibilité de reconduire tacitement deux fois avec un préavis de 3 mois pour la dénoncer.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité (13 Voix Pour), de refuser cette demande de financement, Mme le maire formulera un courrier de réponse au Département.

### RENOUVELLEMENT CUI / SERVICE JEUNESSE

Mme CARRE indique que le contrat CDD d'un an en CUI avec Mme JAMES Amandine est arrivé à son terme le 07/09/2015. En vue de satisfaire les besoins en matière d'animation, le Conseil Municipal décide, par 13 Voix Pour, de renouveler un CDD avec Mme JAMES Amandine et autorise Mme le Maire à signer un CDD à compter du 08/09/2015 jusqu'à la conclusion de la convention entre le Pôle Emploi (Barentin) pour le compte de l'Etat (prise en charge par l'Etat de 65 %) et la collectivité ainsi que le Contrat Unique d'Insertion pour une durée de 12 mois, doté d'une durée de travail annualisée maximum de 20/35<sup>ème</sup> et dont la rémunération sera versée sur la base du taux horaire du S.M.I.C. avec la prise en charge par la Commune d'une formation de l'agent.

### ORGANISATION JOURNEES DU PATRIMOINE (19 ET 20 SEPTEMBRE)

Mme CARRE indique que la commune avait été sollicitée il y a quelques mois pour ouvrir les portes des monuments, notamment l'église car le manoir est un établissement privé. Mme CARRE indique que l'église sera ouverte le samedi 19 et le dimanche 20 Septembre de 10h à 12h et de 14h 17h, elle demande s'il y a des volontaires pour tenir l'accueil aux différents créneaux horaires.



## COMMISSION « MARAIS » ET COMMISSION « COMMUNICATION »

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que Messieurs **FOSSE ET COUTURE** ont souhaité échanger leur présidence de commission : « communication et site internet » et « marais et fossés »,

Après délibération, le Conseil Municipal décide, par 13 Voix Pour, de prendre en compte les modifications suivantes :

- Mr **FOSSE** laisse sa place de président de la commission « communication et site internet » à Mr **COUTURE**
- Mr **COUTURE** laisse sa place de président de la commission « marais et fossés » à Mr **FOSSE**.

Mme **JONQUAIS** profite de ce sujet pour indiquer qu'il y a de plus en plus d'absences au sein de la commission « communication et site internet » et souhaite que chacun puisse informer de leur absence éventuelle. Elle rappelle que la commission communication se réunit chaque mois avant le 20 pour rédiger la feuille du Mesnil infos.

## QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Mme le maire fait lecture du mail de Mr **JOUAN** arrivé le 19/08/2015, concernant des observations apportées au sujet du Compte-rendu de la réunion de conseil du 16/07/2015 dernier. Mme **CARRE** indique que suite à ce courrier le contrôle de légalité a tout de suite été contacté et ce dernier a répondu que son rôle de contrôle serait fait en temps voulu c'est-à-dire dans les 2 mois qui suivent.

- Concernant les transferts de charges vers la métropole Mme le maire souligne qu'il y'a encore un point non réglé concernant les factures d'enfouissement des réseaux télécom ; à ce jour la commune a reçu la facture du SDE pour la part des réseaux télécom.

- Quand aux travaux de l'aménagement du centre bourg, Mr **HEBERT** demande ce que reprend la métropole concrètement ; Mme le maire répond que suite à une réunion récente l'ensemble des travaux ne sera pas complètement à la charge de la Métropole. Les travaux dits qualitatifs resteront à la charge de la commune. En effet, environ un tiers du projet est dit qualitatif (végétaux, bancs, etc). De plus, si le projet n'avait pas été réétudié, la commune n'aurait jamais pu subvenir à une telle dépense. Les travaux seront normalement lancés en 2016. La métropole demande à ce qu'une piste cyclable soit réalisée.

- Mme le maire informe qu'un retable originaire de notre commune se trouve au musée de Limoges.

- Le Département a prévu une randonnée nocturne le 19 septembre sur les communes du Mesnil sous Jumièges et Jumièges, Mr **MARZIN** propose de lier l'événement aux journées du patrimoine, et d'afficher des extraits d'un poème de Voltaire sur les amours de Charles VII et Agnès **SOREL** dans le manoir. L'ensemble de l'assistance en est d'accord.

- Différentes réunions ont eu lieu concernant le PLU : la côte NGF de 1970 n'étant plus appliquée de nombreux projets d'urbanisme sont depuis refusés. Les représentants de la DDTM se retranchent derrière un article du code de l'urbanisme et appliquent la côte NGF de 1999. Une étude doit être lancée par la Métropole pour définir les zones d'inondations. D'autre part une prochaine réunion est prévue le mardi 22/09 concernant une demande d'évolution du PLU.

- Mme **HULIN** demande si actuellement il est toujours possible de construire au Mesnil sous Jumièges ? Mme **CARRE** répond que même au centre bourg il faut prévoir sur pilotis et que cela représente un surcoût pour une maison type F3/F4 de 23000 à 25000€.

- Une démarche a été faite dans le but d'une réalisation de logements sociaux accessibles à la propriété.

- Mr **HEBERT** demande où en est la vente des terrains de la commune. Il demande s'il ne serait pas plus judicieux de revoir la proposition de vente, pourquoi pas réunir les deux parcelles en une.

- Les flyers de la base de plein air : les membres du conseil s'étonnent que la commune du Mesnil sous Jumièges n'apparaisse plus sur les publicités du camping et des activités Planet' aventure. Le conseil demande à ce qu'un courrier soit adressé au Président de la base.

- Mr **VEZIER** indique qu'une prochaine réunion de la base aura lieu le 22/09 (commission d'appel d'offres pour le camping groupe qui doit être refait, parking à l'entrée, comité syndicale, l'avenir de la base).

- Mr **HEBERT** a eu l'information qu'un arbre sur la route du Conihout est dangereux. A propos des haies qui débordent sur la chaussée des courriers ont été envoyés aux propriétaires concernés.

- Concernant le règlement de la situation de la Société Alkern/ Chrono chape (ancien agglomération du mesnil) des devis ont été proposés par l'intermédiaire du notaire de Jumièges.

- Mr **MARZIN** demande s'il serait possible d'ouvrir la salle de conseil de la mairie ou de prêter la TV écran plat de la mairie avec une convention au commerce le Saint Philibert afin de faire participer les habitants à la coupe du monde de Rugby.



- Mr MARZIN va intervenir prochainement à l'école pour faire une initiation au rugby.
- Mr FOSSE indique que le nettoyage du marais va démarrer prochainement c'est-à-dire être broyé et le curage des fossés est en attente en accord avec l'agence de l'eau.
- Il y a toujours des arbres cassés à nettoyer Rue Allouet.
- Mme CARRE informe ~~qu'elle~~ est en train de recruter une personne pour le remplacement de Mme LEVASSEUR, ATSEM à l'école Les abeilles pour qui le départ en retraite est prévu fin octobre. Une douzaine de candidatures ont été étudiées, le contrat envisagé concerne un CDD.
- Mme HEUREUX, l'institutrice a été remplacée par deux stagiaires enseignantes pour un rythme (3semaines/3semaines)
- Mr SADONNES va faire un exposé-débat sur le climat, à la salle Le mascaret le 6 novembre prochain à 20 heures.
- Une réunion publique aura lieu prochainement, date à fixer aux alentours de fin novembre.
- Mme JONQUAIS propose au nom de la commission communication et site internet une nouvelle structure pour le site internet de la commune, elle le présente au Conseil.
- Mme CARRE demande rappelle qu'une réunion doit avoir lieu pour la gestion des salles.
- La feuille du Mesnil infos est disponible chaque mois dans les petites boites aux lettres et sur le site internet.
- Mme CARRE fait lecture d'un courrier de remerciements de Mlle CORREA, animatrice, après le décès de son frère.

\* que la commission de personnel.  
(modifié RCM 27/10/2015)

Fait en Mairie, le 22 Septembre 2015  
Le Maire,

EVA LEMARCHAND.

